



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU VAL-D'OISE

Procédure de dépôt des dossiers DILCRAH

Pièces à fournir :

- Le formulaire CERFA N°12156*03 (annexe)
- Les **statuts régulièrement déclarés**, en un seul exemplaire. Si l'association est enregistrée dans le répertoire national des associations (RNA - Cf. page 2), il n'est pas nécessaire de les joindre.
- La **liste** des personnes chargées de l'administration de l'association régulièrement déclarée (composition du conseil, du bureau, ...). Il n'est pas nécessaire de la joindre si l'association est enregistrée dans le RNA.
- Un **relevé d'identité bancaire**, portant une adresse correspondant à celle du n°SIRET.
- Si le dossier de candidature n'est pas signé par le représentant légal de l'association : **le pouvoir donné par ce dernier au signataire**.
- Les comptes approuvés du dernier exercice clos.
- Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 euros de dons ou de subventions
- Le cas échéant, la référence de la publication sur le site internet des JO des documents ci-dessus. Dans cette hypothèse, il n'est pas nécessaire de les joindre.
- Le plus récent rapport d'activité approuvé.
-

Déposer un dossier :

Le dossier complet devra être **envoyé en version dématérialisée** à l'adresse suivante :

pref-fipd@val-doise.gouv.fr

En complément, un exemplaire papier dûment daté et signé devra être transmis à la préfecture, à l'adresse suivante :

Monsieur le Préfet du Val-d'Oise
Cabinet du Préfet
Direction des sécurités
A l'attention de Madame LE BAS Ambre
DILCRAH 2017-2018
05 Avenue Bernard Hirsch
CS 20 105
95 010 Cergy-Pontoise Cedex

Notification des projets :

Les lauréats de l'appel à projets seront avisés dans le courant du mois d'avril 2018 du montant de la subvention qui leur a été attribué et des modalités de versement de celle-ci.

Calendrier :

- **22 décembre 2017 à 16h00**: Date limite pour la réception des dossiers
- **22 décembre 2017 au 31 janvier 2018**: Commissions locales de sélection
- **1^{er} février 2018 au 2 mars 2018** : Commissions nationales d'attribution
- **Mars-avril 2018** : Notification des résultats de l'appel à projets aux lauréats

Contacts :

- Madame LE BAS Ambre – 01.34.20.29.11 – ambre.le-bas@val-doise.gouv.fr